

Mise en ligne : 27 avril 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE MINIÈRE DU DJEBEL GUSTAR (Algérie)



Coll. Serge Volper  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Serge\\_Volper.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf)  
COMPAGNIE MINIÈRE DU DJEBEL GUSTAR  
Société anonyme, constituée le 1<sup>er</sup> mars 1939  
au capital de deux millions de fr.  
divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Roger KASTLER, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 5 avril 1939

Capital porté à fr. 50.000.000  
divisé en 20.000 actions de fr. 2.500,  
entièrement libérées  
(Assemblée générale extraordinaire du 7 mars 1952)

Siège social à Paris, 96 bis, boulevard Haussmann

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

ACTION PRIVILÉGIÉE DE 10 PIASTRES AU PORTEUR  
ACTION DE JOUISSANCE AU PORTEUR  
entièrement libérée  
Un administrateur : R. Bellay  
Le président du conseil d'administration : F. Urruty  
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 1031-2-39. — Encres Lorilleux

---

Compagnie minière du Djendli (en liquidation)  
(*La Journée industrielle*, 28 janvier 1939)  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Miniere\\_du\\_Djendli.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Miniere_du_Djendli.pdf)

Les liquidateurs de cette société anonyme dont le siège est à Paris, 76, rue de la Victoire, procèdent à la constitution d'une société anonyme, la Compagnie minière du Djebel Gustar, au capital de 2 millions, en actions de 100 francs.

Les liquidateurs apporteront à la société en formation, la concession du Djebel Gustar, les installations, un stock de minerais et une somme de 650.000 fr. en espèces. Ces apports seront rémunérés par 16.000 actions d'apport de 100 francs.

Les actionnaires de la Compagnie minière du Djendli, en liquidation, ont un droit de préférence à la souscription au pair des 4.000 autres actions, à raison de une action Djebel Gustar pour huit actions Djendli.

---

Djebel Gustar  
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 mai 1940)

Les comptes du premier exercice social vont être soumis à l'assemblée du 24 mai. Ils se soldent par un certain déficit, le conseil n'ayant pas jugé opportun de reprendre l'exploitation. La mine est donc restée sous le régime du gardiennage.

Rappelons que la concession du Djebel Gustar a été apportée à la nouvelle Société par la Compagnie minière du Djendli, avec les bâtiments, le matériel, les stocks entreposés à Philippeville et une somme de 650 000 fr. en espèces. Il a été attribué à la Minière du Djendli, en liquidation, 16.000 actions de 100 fr. sur les 20 000 composant le capital de Djebel Gustar.

---

Compagnie minière du Djebel Gustar  
(*La Journée industrielle*, 4 mai 1940)

Les actionnaires de la Compagnie minière du Djebel Gustar sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le 24 mai. à 11 heures, au siège social, 76, rue de la Victoire, à Paris.

---

Concessions minières  
(*JOEF*, 28 février 1940)

Par décret en date du 9 janvier 1941, est autorisée, sous certaines conditions, la mutation de propriété résultant de la cession par la société Compagnie minière du

Djendli à la société Compagnie minière du Djebel Gustar de la concession de mines de zinc, plomb et métaux connexes du Djebel Gustar (Constantine).

---

COMPAGNIE MINIÈRE DU DJEBEL GUSTAR  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 novembre 1956)

La compagnie sollicite l'octroi, pour une durée de trois ans, d'un permis exclusif de recherches d'or, argent, pyrite et autres substances connexes et associées, portant sur une superficie de 11.250 hectares s'étendant sur une partie des départements des Alpes-Maritimes et du Var.

---